

Aides & subventions

Les dispositifs à destination des licenciés, clubs

Pierre Danel – CTN FFVL – Janvier 2026



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang

La FFVL en AuRA

La FFVL c'est :

Un siège administratif sur Nice (+/-7 salariés)

3 informaticiens

17 Conseillers Techniques (Fédéraux et Nationaux)

4 CT basés en AuRA dont 2 dédiés au développement territorial

Conseillers techniques AuRA

Cyprien CHAMP

c.champ@ffvl.fr
06.84.36.00.57

Pierre DANIEL

p.daniel@ffvl.fr
06 74 63 91 63



Comprendre les bases

- **La subvention** : contribution publique (État, collectivités). Initiative de l'association pour l'intérêt général, sans contrepartie directe pour l'administration. Elle est discrétionnaire.
- **L'aide financière** : terme plus large regroupant la majorité des versements aux clubs, notamment les aides fédérales (Ligue, CDVL).
- **Formes possibles** : en numéraire (argent) ou en nature (mise à disposition de biens/services).



Les aides financières possibles

Une aide régionale

- **Focus Auvergne-Rhône-Alpes** : financement de l'équipement et du matériel sportif.
 - **Critères** : aide minimum de 500 €.
 - **Éligibilité** : siège en AURA, club affilié, avec école de jeunes ou action "Pass' Région".
- Processus** : Dépôt dossier -> Instruction -> Vote des élus -> Acte attributif -> Paiement.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-lequipement-sportif-de-mon-club>

Financer l'équipement sportif de mon club

Imprimer/PDF 



Votre projet

Développer la pratique sportive. Plus précisément, vous recherchez de l'aide pour doter votre club en équipement et en matériel sportif.



Montant et accompagnement proposé

En fonction de la nature du projet, nous pouvons prendre en charge une partie de l'acquisition d'équipement et de matériel nécessaires à la pratique sportive. Le montant de l'aide demandée ne pourra pas être inférieur à 500 €.



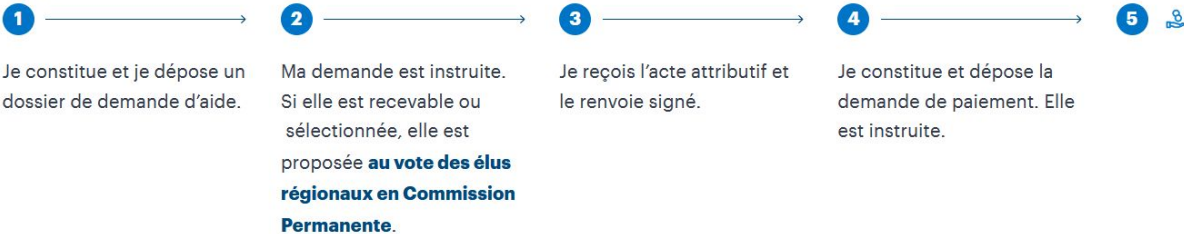
Bénéficiaires et points d'attention

Cette aide s'adresse à toutes les associations sportives loi 1901 dont le siège social est situé sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et qui relèvent d'une fédération sportive agréée par l'Etat. Le club doit posséder une école de jeunes ou mener une action en faveur des jeunes et/ou être conventionné avec la Région au titre de son dispositif « Pass' Région ».



Prochaines étapes

Etapes





LES CHAMOIS VOLANTS

- Fiche Annuaire
- Licenciés
- Terrains
- Interface avec helloasso
- Licence en ligne
- Balises
- Journées contact
- Mailing
- Subventions
- Treuillé/Remorqué
- Recyclage matériel

Rechercher un club, une école...

Site web : <http://www.chamoisvolants.fr>

Adresse postale :

39 CHEMIN DE PRE MONTEUX

74290 TALLOIRES

Courriel :

Adresse du local :

LES CHAMOIS VOLANTS

39 CHEMIN DE PRE MONTEUX

Z.A DE PERROIX

74290 TALLOIRES

Équipe : xls csv

Président(e)	Sebastien PREVOST
Vice-Président	Jean-paul BONFANTI
Secrétaire	Pascal PETRINI
Vice-Secrétaire	Michel CATON Daniel RIVALIN
Trésorier	Gilles HUGON



Delta

Parapente

Cerf-volant

Kite

Boomerang

Des aides fédérales

- De la part d'un CDVL
- De la part d'une ligue : gestion des espaces de pratique principalement
- Appels à projets :
 - Des jeunes et des ailes : 200 à 1 200 € en 2025 (23 projets)
 - Educ'en ciel : 200 à 500 € en 2025 (18 projets)
 - Voler mieux (900 € par club / Former mieux 25 € par encadrant)
 - Kiter mieux : 250 à 750 €
 - Les demandes sont faites par le président du club



LES CHAMOIS VOLANTS

- Fiche Annuaire
- Licenciés
- Terrains
- Interface avec helloasso
- Licence en ligne
- Balises
- Journées contact
- Mailing
- Subventions
- Treuilé/Remorqué
- Recyclage matériel

2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026

Aucune subvention pour l'année 2026.

— DEMANDER UNE NOUVELLE SUBVENTION

Subvention *

- Sélectionner -

- Sélectionner -

BIA

Appel à projet Jeunes et des Ailes 2025

Voler Mieux 2025

Educ'en Ciel 2025

Appels à projets fédéraux (1/2) Développement et jeunesse

Des jeunes et des ailes

<https://federation.ffvl.fr/pages/appel-projets-des-jeunes-et-des-ailes>

Développement et perfectionnement des jeunes licenciés en club.

- *Limites d'âge* : Delta (< 28 ans), Parapente (< 26 ans), Kite/Wing (< 21 ans), Boomerang/Cerf-volant (< 18 ans).

Educ'en ciel

<https://federation.ffvl.fr/pages/ducenciel>

Actions socio-éducatives et culture de l'air.

- *Priorités* : sport scolaire, quartiers prioritaires, handicap, mixité, sport santé.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang

Appels à projets fédéraux (2/2) Sécurité et technique

Voler mieux

<https://federation.ffvl.fr/actus/voler-mieux>

Sécurité et progression.

Kiter mieux

<https://kite.ffvl.fr/content/op%C3%A9ration-kiter-mieux>

Partenariat club/écoles EFK pour
l'encadrement et la sécurité en Kite/Wing.
Dépôt avant le 1er novembre 2025.



Co-portage de projets

On peut vouloir faire porter des projets d'ampleurs par plusieurs entités au sein de la FFVL

- Comité National Boomerang
- CN Cerf-Volant
- CN Delta
- CN Parapente
- Commission Jeunes
- Commission Handi'Care
- Commission Féminine
- Etc.

Et en ciblant des thématiques de travail de la FFVL

- Sport Santé
- Recherche & innovation
- Féminisation
- Sécurité
- Compétitions
- Événementiel
- Communication



Les subventions

Subvention ANS (PSF 2025)

- **Budget Global** : 247 000 €.
- **Règles de répartition** :
 - 50% minimum réservés aux clubs.
 - 20% pour la pratique féminine.
 - 10% pour le handicap.
- **Limites financières** : Demande de 1 000 € à 1 500 € minimum par action.
Matériel plafonné à 600 €.



Calendrier et statistiques ANS (2025)

- **Période de dépôt** : 18 avril au 20 mai 2025 (4 semaines).
- **Instruction** : environ 6 à 8 semaines après le dépôt.
- **Dynamique** : augmentation constante depuis 2018 (de 62 à 117 structures aidées).
- **Régions leaders** : Occitanie (53 actions) et Auvergne-Rhône-Alpes (38 actions).

Région	Nombre de structures	Nombre d'actions
Auvergne-Rhône-Alpes	19	38
Bourgogne-Franche-Comté	2	5
Bretagne	4	14
Grand Est	14	29
Guadeloupe	2	7
Guyane	2	5
Hauts-de-France	3	10
Île-de-France	7	13
La Réunion	2	11
Normandie	9	18
Nouvelle Aquitaine	8	16
Occitanie	25	53
Pays de la Loire	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	32
Total général	117	252

2024 : 118 structures – 278 actions
2023 : 104 structures – 272 actions
2022 : 91 structures – 248 actions
2021 : 79 structures – 207 actions
2020 : 76 structures – 182 actions
2019 : 84 structures – 196 actions
2018 : 62 structures – 123 actions



Campagne de subvention ANS (ex CNDS) 2019 / Demande de subvention ANS 2025

Demande de subvention ANS 2025

Mise à jour le 16-07-2025 - 08:34

CONVENTION DE FINANCEMENT avec



Libellé subvention

Code
subventions

FFVol libre - France - Projet sportif fédéral

1659

Communication au 16 juillet 2025 :

Les propositions de répartition et d'attribution de la FFVL pour la campagne PSF 2025 sont validées par l'Agence.
[Voir le détail.](#)

Communication au 18 avril 2025 :

La campagne est ouverte et se terminera le 20 mai 2025. N'attendez pas le dernier moment pour déposer votre dossier sur le compte-asso.

[Voir la lettre de cadrage aux structures.](#)

Annexe : [actions éligibles 2025](#)

[Voir mailing envoyé aux clubs, CDVL et ligues.](#)

<https://federation.ffvl.fr/pages/demande-subvention-ans-2025>



Delta

Parapente

Cerf-volant

Kite

Boomerang

ANS : des annexes pour aider



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang

Dossiers de subvention ANS

Conditions d'éligibilité de la demande:

Le choix des actions doit se faire parmi [les thèmes FFVL](#).

Plancher de 1500€ ou 1000€ en ZRR au total (a minima 2 actions à 750€ ou 500 € pour ZRR).

Attention : en cas d'achat le montant doit être inférieur à 500 € HT par unité. (par exemple, 3 panneaux à 400 € HT) et il faut détailler tous les achats effectués.



Créer ou ouvrir son « compte asso »

Lien vers le [tuto ministériel](#)

Lien vers le [tuto FFVL](#)

Préparer la saisie:

Avant de vous lancer dans la saisie informatique, préparez la avec les pièces nécessaires : statuts du club, liste des dirigeants, rapport d'activité, budget prévisionnel et les comptes de l'exercice précédent, RIB

Préparer les grandes lignes de l'action ou des actions : thème(s) qui la rend (ent) éligible, public ciblé, encadrement...

Subvention → budget prévisionnel

Le budget prévisionnel général du club est voté en AG, il peut être ajusté en cours d'année.

Vous pouvez faire une demande portant sur plusieurs actions (par exemple sur des thèmes différents), cela permet d'arriver aux 1500€ (ou 1000€ en ZRR)

Il faudra préparer un budget par action



Grâce à la [feuille de tableur](#) adaptée à nos pratiques et qui contient déjà les formules d'addition, vous pourrez gagner du temps lors de la saisie en ligne et savoir dans quelle rubrique inscrire les dépenses et recettes.



ANS : projets sportifs territoriaux (PST)

Les projets sportifs territoriaux contribuent à différentes politiques publiques :

- La réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive (publics cibles [féminines, jeunes, seniors, personnes souffrant de maladies chroniques ou d'affections de longue durée,...] en territoires carencés [urbains et ruraux])
- Le développement de la pratique sportive et de l'encadrement pour les femmes et les jeunes filles
- Le développement des activités physiques et sportives accessibles aux personnes en situation de handicap
- L'accompagnement des politiques d'accueil de scolaires
- La promotion du sport-santé et du sport en entreprise
- La promotion des actions citoyennes autour des valeurs et principes de la République et de prévention des replis communautaires.

Autres leviers de financement (1/3)

- Impact 2024

<https://www.agencedusport.fr/impact-2024>

- ☐ Projet sportif d'ampleur
- ☐ Qui comporte plusieurs entrées et partenaires
- ☐ Action à minima 5000 €
- ☐ L'aide ne doit pas représenter + de 80% du budget total

- Impact Sport AuRA : orienté Parasport

- Aide/mécénat privé.e : devenir une association d'intérêt général et pouvoir émettre des reçus fiscaux aux donateurs.

Autres leviers de financement (2/3)

- Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) / Comités sportifs
- Collectivités territoriales et services publics territoriaux : Départements (ex. Conseil départemental), Communes & intercommunalités, Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
- Banques, partenaires privés & fondations
- Pass'Sport & dispositifs socio-éducatifs
- Partenariats locaux / sponsoring d'entreprise

Autres leviers de financement (3/3)

- Le Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/le-fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-fdva/>

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.

- Le fond européen LEADER

<https://leaderfrance.fr/le-programme-leader-2/>

Lancé en 1991 par la Commission européenne, le programme LEADER vise à répondre aux enjeux des territoires ruraux en leur apportant un soutien financier et technique pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie locale de développement concertée. Concrètement, ce programme peut aider à financer des investissements lourds, comme par exemple des aménagements au niveau d'un décollage.

Un document d'aide aux clubs

Les Aides Fédérales :

- Se rapprocher de son **CDVL** pour voir les dispositifs en place : remboursement location des terrains, aides aux jeunes, aux féminines... [Pour demander une aide au CDVL - cdvl - comite département de vol libre de Savoie](#)
- Dans un deuxième temps, se rapprocher de sa **Ligue** [LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE – LAURAVL](#)
- **FFVL** : Dans l'intranet du club [LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR | Intranet FFVL](#)

Plusieurs aides possibles :

- Actions pour les Jeunes en progression [Appel à projets : des jeunes et des ailes | FFVL.FR](#)
- [Programme Educ'en ciel | FFVL.FR](#) pour la découverte pour les jeunes mineurs
- [Voler mieux | FFVL.FR](#) pour des actions de formations
- [KITER MIEUX OPÉRATION - kite.ffvl.fr](#)
- [Programme Educ'en ciel | FFVL.FR](#) :



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



Merci de votre attention

